

MONTCHAUVET



octobre 2016

BULLETIN MUNICIPAL n°63



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi: 17h30 à 18h30 Jeudi: 17h30 à 18h30 Samedi: 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70 Urgence GAZ : 0 800 47 33 33	Lundi : déchets verts du 4 avril au 19 décembre 2016 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	24 novembre 2016

sommaire

P. 2	carnet et dates à retenir
P. 3	le mot du Maire
P. 4	actualités municipales
P. 7	le jardin du grand murin
P. 8	la Saint Jean
P. 9	le 14 juillet
P. 10	la brocante
P. 11	informations culturelles et autres
P. 12	renseignements pratiques

dates à retenir (2016)

2ème réunion publique sur le PLU _____	21 octobre
Beaujolais nouveau _____	18 novembre
Noël des enfants _____	10 décembre
Repas des anciens _____	16 décembre

carnet montécalvétien

Naissances

Nous avons accueilli avec joie Alissa BARON née le 15 juin et Batiste BELLANGER né le 18 juin. Félicitations aux parents.

Mariage

Le mariage de Melle Fort et Mr. Binet a eu lieu à la Mairie le 16 juillet conjointement au baptême civil d' Emeryk leur fils.

Décès

Madame Yvonne PERROT est décédée le 8 juin 2016

Figure bien connue de Montchauvet, Jean-Paul CASAR s'est éteint le 11 août 2016.



le mot du maire

La pause estivale passée, la rentrée scolaire réalisée, se profile traditionnellement la brocante de notre village.

Cette journée fut une réussite tant au niveau de l'organisation que de l'animation (exposition de tracteurs anciens notamment) avec une météo plus favorable que l'an passé.

L'occasion a permis aux associations de promouvoir leur raison d'être avec entre autres :

La fabrication de jus de pommes pour le Jardin du Grand Murin,

La visite de l'église par les Amis de Montchauvet profitant ainsi des Journées Européennes du Patrimoine.

Un grand Merci à l'équipe du Comité des Fêtes ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont œuvré au succès de cette manifestation.

La rentrée, c'est aussi la saison des prélèvements obligatoires, (événements moins réjouissants) comme la taxe foncière, taxe d'habitation... . La forte hausse n'est pas due à la part communale (+ 2% seulement) mais à la part départementale. Je vous laisse vous rapprocher de cette institution (le département) qui vous livrera les raisons de cette augmentation.

La rentrée, c'est aussi la continuité du dossier Plan Local d'Urbanisme qui va s'affiner pour s'achever au cours de l'année 2017. Une réunion publique en octobre sera l'occasion de faire le point et d'échanger sur ce projet.

Je terminerai en remerciant la quasi-totalité du village pour leur discipline quant au stationnement des voitures pour faciliter la moisson (catastrophique cette année) et la brocante.

Je me plais à rêver que cette discipline du stationnement s'étende au reste de l'année tendant à rendre notre village plus campagnard, plus rural.

Bonne rentrée à tous

Georges DUVAL maire de Montchauvet



Vous habitez Montchauvet: n'oubliez pas de communiquer votre adresse électronique (e-mail) à la mairie, vous serez mieux informés (alertes météo, travaux ...).
m.montchauvet@wanadoo.fr

Aux nouveaux arrivants



Si vous êtes depuis peu dans le village venez vous faire connaître à la Mairie, de cette façon nous pourrions mieux communiquer et vous informer sur la vie du village et les festivités régulièrement organisées par le comité des fêtes et le conseil municipal.

Montchauvet se réjouit de voir sa population rajeunir et se renouveler, le très prochain recensement nous dira dans quelles proportions.

Soyez complices avec le village, vous en serez les premiers bénéficiaires.

actualités municipales

l'entretien des rues...

Certains se sont étonnés de voir des touffes d'herbe apparaître le long des trottoirs, des caniveaux.

Il ne s'agit pas de négligence, mais de la conséquence des accords signés avec le conseil régional et l'agence de l'eau qui interdisent l'usage des désherbants chimiques.

C'est pour obtenir une subvention indispensable au financement des travaux d'assainissement réalisés ces derniers temps que nous avons signé une charte de qualité de l'eau qui inclut cette interdiction.

Pour l'heure nous n'avons pas de solution.

Un grand nombre de communes de France sont dans le même cas ce qui donne aux voies urbaines un petit air échevelé pas toujours plaisant mais auquel il semble que nous devrions nous habituer.



... et des trottoirs

Le travail d'entretien des trottoirs confié à Jean-François notre cantonnier est souvent gêné, voire empêché par les différentes plantations et obstacles installés par les riverains.

Il semble donc nécessaire de rappeler que les trottoirs sont les seules voies de circulation réglementaires pour les piétons. Or de très longue date, dans les rues de Montchauvet des plantes, arbustes et même arbres ont été installés sur les trottoirs, où ils ont joyeusement proliféré, obligeant souvent le promeneur à marcher sur la chaussée. La décoration florale de nos rues doit rester dans les limites du raisonnable.



Pour éviter les malentendus, et se donner les moyens de faire respecter la loi, le conseil municipal a pris un arrêté qui dit notamment : *" toute nouvelle implantation de végétaux persistants ainsi que leur renouvellement sera interdite sur les espaces publics "* ; sont également interdits : *" les obstacles à la libre circulation (pierres, pavés, etc...) "*

histoire d'eau

Depuis la connexion avec Dammartin et Rosay, le contrat d'alimentation de l'eau potable de Montchauvet était délégué sous forme d'affermage à la Sté VEOLIA à échéance juin 2015.

Du fait de nos travaux d'assainissement, ce contrat avait été prolongé légalement jusqu'à la fin 2016. Suivant la législation en vigueur, ne pouvant plus prolonger le contrat initial un appel d'offre à candidature a été élaboré par la commission concernée avec notre ingénieur conseil, Mr Gazançon à la fin du premier semestre, et lancé avant les congés dans ce secteur très spécialisé où l'offre est faible. Les retours des 4 candidats ayant répondu dans les délais légaux ont été analysés et notés par Mr Gazançon dont le rapport a été soumis à la Commission d'Appel d'Offre le lundi 19 Septembre.

Après lecture, l'unanimité de la commission a validé les 4 candidatures de Suez-Lyonnaise des eaux, Véolia, Alteau-Aqualter et Saur.

Les 4 entreprises vont être interrogées techniquement et financièrement selon l'appel d'offre pour la nouvelle délégation (DSP = Délégation de Service Public) qui prendra donc effet au 1er Janvier 2017 pour une durée de 10 ans.

Le nom de l'heureux élu sera dévoilé dans le prochain B.M.

d'hier à aujourd'hui

Le lavoir vers 1900



Le lavoir de nos jours

Aujourd'hui il est un élément décoratif de notre patrimoine historique et touristique.



Les temps ont bien changé depuis que les ménagères de Montchauvet se rendaient au lavoir pour y faire la lessive familiale.

montchauvet plage !

Cette année fin mai, comme une ou deux fois par siècle, le lavoir a pris un bain de pieds.

Et il n'était pas le seul car pendant quelques jours les cours d'eau environnants ont quitté leurs lits en charriant toute sorte de déchets.



L'abondance des eaux a eu entre autres conséquences que les chemins du lieu-dit «le pigeonnier» ont vu leur revêtement endommagé et partiellement arraché...



...et le pré communal a été transformé en lac.



les chemins de fer de montchauvet

Jean Fournereau, un des premiers artisans fabricant des trains miniatures en France, était autrefois installé à Montchauvet place de l'église. Il y développa un atelier de fabrication de modèles réduits.

En 1937, il y créa à l'intention des amateurs **ferrovipathes** le magazine «Loco-Revue».

Son fils établi à Vannes a pris aujourd'hui la relève et a fait de Loco-Revue la principale et la plus lue des publications consacrées au modélisme ferroviaire en France.



actualités municipales

réunion publique

La 2ème réunion publique sur l'élaboration du P.L.U. (*) de Montchauvet aura lieu le 21 octobre à 18H30 à la Mairie. Le projet de zonage et les principales règles du plan y seront présentés.

Rappel: un registre destiné à recevoir les observations est à disposition à la Mairie.

(*) PLU Plan Local d'Urbanisme



déchetterie mode d'emploi :

C'est la Mairie qui établit votre carte nominative vous donnant accès illimité aux 5 déchetteries les plus proches.

(Voir détails dans le bulletin d'avril 2015)

listes électorales

Nouvellement arrivé dans le village, pour voter à Montchauvet en 2017 vous devez avant la fin de 2016 vous faire inscrire sur les listes électorales.

(horaires de la Mairie en couverture de ce bulletin)

Et vous, avez-vous pensé à vous inscrire sur les listes électorales ?



des diamants noirs sur notre commune !!!!

Ce n'est pas une blague mais c'est avec un concours de circonstances particulièrement futilles (tonte d'herbe sous un arbre) que la découverte des premières truffes (dites *diamants noirs* en Périgord) à Montchauvet fut faite au début de l'été.

Truffe : un mot magique, un mot enchanteur qui fait rêver et saliver les gastronomes.

Qu'est-ce qu'une truffe ?

La truffe est un champignon comestible se présentant sous une forme plus ou moins globuleuse, vivant en association avec les racines de certains arbres (chênes le plus souvent) uniquement sur sols calcaires, bien drainés.

Elle a un effet antibiotique sur la végétation qui entoure l'arbre porteur de ce champignon se traduisant par une disparition de cette végétation, ce que l'on appelle « le brûlé ».

Cette situation peut être un indice de la présence possible de truffes.

La truffe la plus connue est la truffe noire du Périgord (*tuber mélanosporum*) avec une période de maturité de mi-novembre à fin mars.

La tuber brumale dite truffe musquée, a des caractéristiques similaires et peut être confondue avec cette dernière.

La tuber uncinatum, dite truffe de Bourgogne, est plus répandue et s'associe avec plus de variétés d'arbres comme le noisetier, étant à maturité de mi-septembre à fin décembre.

La Tuber aestivum, dite truffe d'été ou truffe de la st Jean, se récolte de mai à septembre.

C'est cette dernière qui s'est révélée présente cette année chez 2 montcalvétiens, à notre connaissance.

Il est plus que probable que d'autres terrains en sont pourvus sans le savoir.

Rendez-vous est donc pris pour la saison prochaine.





L'AMAP du Grand murin

L'association du Jardin du Grand murin gère depuis 2011 une AMAP.

Qu'est-ce qu'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ? :



- C'est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un producteur qui repose sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme. A Monchauvet, tous les jeudis soirs, a lieu une distribution



de légumes bio, produits par Mr Philippe Duchemin du GAEC des Sources à Gambais. Les légumes qui garnissent le panier selon les saisons en cours mais la base, pommes carottes, salades ou poireaux est toujours



varient de terre, assurée ! Longnes.

Nous avons aussi des œufs bio produits par Melle Legris installée à

- C'est aussi un contrat solidaire sur un engagement financier des consommateurs qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie collectivement, de mai à février par exemple sur Montchauvet. Philippe Duchemin nous rend compte régulièrement de la vie de la ferme, des difficultés rencontrées notamment cette année avec une pluviosité printanière catastrophique au démarrage de la saison. Les amapiens expriment aussi leur solidarité en se rendant au moins une fois par an sur la ferme pour donner un coup de mains au producteur Le tout dans une ambiance conviviale cela va sans dire !



B. Le Moën



Contacts :

06 82 42 77 45

06 67 91 25 66

06 62 70 65 39



Saint Jean 2016

Malgré les caprices de la météo,
 les Jeux Inter villages
 organisés par Dammartin ont
 été appréciés par tous



Nous nous sommes tous retrouvés pour
 partager dans la bonne humeur un moment
 convivial autour du feu de la Saint Jean.



Merci à tous pour votre participation

le 14 juillet 2016



Cette année encore l'équipe municipale et le comité des fêtes ont organisé la fête et le traditionnel buffet campagnard.



Grâce à une météo clémente la soirée s'est déroulée joyeusement, ponctuée par la pesée du panier et conclue par la farandole de desserts toujours aussi appréciée.



L'assistance nombreuse a prolongé le plaisir de cette soirée par des danses sur la musique du DJ Lolo dans une bonne humeur contagieuse.



COMITE
DES
FETES

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 19
Inscrit sous le N°W781000370
à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie.
Siège social: Mairie de Monchauvet

MONTCHAUVET

Brocante 2016 et exposition de vieux tracteurs

De nombreux visiteurs sont venus chiner et découvrir les
vieux tracteurs



informations diverses

transports

Une nouvelle ligne de bus proche de nous.

A Montchauvet Plusieurs lignes de car, permettent à ceux qui ne sont pas motorisés de se déplacer :



Ligne 02 (Dammartin - Montfort l'Amaury) passe côte Lainée et permet d'aller à la gare de Garancières ou à celle d'Orgerus qui desservent Paris-Montparnasse.

Ligne 89 (Bréval - St Illiers le Bois) traverse Montchauvet avec deux arrêts (haut et bas). La gare de Bréval dessert Paris St Lazare.

Ligne 90 traverse également Montchauvet avec deux arrêts (haut et bas) mais ne va qu'au lycée de Magnanville.

Depuis fin août 2016 il y a cinq nouvelles lignes de bus dans la région, mais une seule est proche de nous :

l'express 60 (Rambouillet - Mantes la Jolie) passe à Septeuil.

C'est la seule ligne qui fonctionne pendant les vacances scolaires.

bibliothèque de dammartin

Au début de l'année nous vous avons parlé de la médiathèque de Houdan...

Plus près de nous à Dammartin il y a également une bibliothèque accessible à tous et riche de romans, biographies, policiers, documentaires, bandes dessinées, ainsi que de nombreuses revues, pour adultes et enfants.

La bibliothèque possède également des CDs et DVDs.

Elle se situe rue Yolande Morice présidée par Jacqueline CONTESSI tél : 01 30 42 49 97

Horaires :

Tous les mercredis de 15h à 18h

Tous les samedis de 10h30 à 12h30



DECOUVRIR

La Permaculture

Conférence



Animée par Mme Leigh Barret

le samedi 26 novembre à 18h 30

A LA SALLE DES FÊTES DE MONTCHAUVET

FLÛTE & HARPE

Airs et danses de l'Est,
Croatie, Dalmatie, Bulgarie, Azerbaïdjan

IVAN BELLOQC *, flûte
ANNE MISPELTER, harpe

SAMEDI 1er OCTOBRE, 18h.30
Eglise de **MONTCHAUVET (78)**



* 6 prix internationaux - disques DUX

Entrée 12€ - enfants : gratuit



Ont participé à la rédaction de ce bulletin: Georges DUVAL, Véronique HÉRON, Jérôme HÉRON, Yves LECOY, Caroline MARLAUD, Jean-Claude MARLAUD, Gérard WEYGAND.

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr
Internet: www.cc-payshoudanais.fr/mtch_accueil.php

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :

Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :

Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tél: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTART
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
3ème lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
courriel : jeanmarietetart@gmail.com
Tel. 06 84 04 60 59

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AÜBERGENVILLE Tel. 01 30 90 28 41
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

SOUS-PRÉFECTURE

MANTES LA JOLIE : 18 rue de Lorraine
Tel. 01 30 92 74 00

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous